

## L'amiral Darlan

Personnage des plus controversés de la **gauche républicaine** d'avant-guerre, François Darlan décide de concentrer les pouvoirs à Vichy.

Sa collaboration avec les Allemands fera de lui l'artisan de la persécution des juifs et des **résistants**. Son objectif final étant de faire passer la France dans le camp de la Collaboration.

LCI: le 3ème homme 20h33

\_\_\_\_\_

**François Darlan**, né le 7 août 1881 à <u>Nérac</u> (<u>Lot-et-Garonne</u>) et mort assassiné le 24 décembre 1942 à <u>Alger</u>, est un <u>amiral</u> et un <u>homme d'État français</u>.

Chef de la <u>Marine française</u> au début de la <u>Seconde Guerre mondiale</u>, il est <u>ministre de la Marine</u> du <u>premier gouvernement</u> du <u>régime de Vichy</u> puis, en février 1941, chef du <u>gouvernement vichyste</u> où il s'investit dans la politique de <u>collaboration</u> du maréchal <u>Pétain</u> avec l'<u>Allemagne nazie</u>.

Remplacé par <u>Pierre Laval</u> en <u>avril 1942</u> Darlan reste commandant en chef des forces de Vichy. Présent fortuitement à <u>Alger</u> lors du <u>débarquement allié en Afrique du Nord</u> en novembre 1942, **il se rallie avec réticences et hésitations aux <u>Alliés</u>. L'amiral exerce dès lors le pouvoir sur une partie des colonies africaines de la France, avant d'être assassiné quelques semaines plus tard.** 

## Jeunesse et famille

Né à <u>Nérac</u>, sous-préfecture du <u>Lot-et-Garonne</u>, il est le fils de <u>Jean-Baptiste</u> <u>Darlan</u> (1848-1912), notaire puis avocat, devenu maire de la ville un an avant sa

naissance1 puis député <u>républicain progressiste</u>. Il fut <u>garde des Sceaux</u> dans le <u>gouvernement de Jules Méline</u> de 1896 à 1897. François Darlan a grandi en milieu républicain et <u>franc-maçon</u>. Son père, comme ministre de la Justice, tenta d'intervenir <u>en faveur de Dreyfus</u>. Orphelin de mère (comme <u>Philippe Pétain</u>) dès son plus jeune âge, il est placé en pension à l'âge de dix ans2. Par sa famille paternelle, il est issu d'une lignée maritime : son grand-père, Sabin Morlan, fut capitaine au long cours et armateur, son arrière-grand-père, Antoine Darlan, servait comme quartier-maitre canonnier3 à bord du <u>Redoutable</u> lors de la <u>bataille de Trafalgar</u> (1805)1, <u>Note 1</u> et le père de celui-ci commandait un voilier au long cours en 17923. Par sa famille maternelle, il descend d'une famille <u>clairacaise</u>, les Espagnac4.

## Début de carrière

Entré à l'École navale en 1899, François Darlan en sort en 1901 et part servir l'année suivante en Extrême-Orient. De 1902 à 1904, il participe à la campagne de Chine, naviguant successivement sur quatre croiseurs : Le Châteaurenault, le D'Entrecastreaux, le Bugeaud et le Montcalm1. Nommé enseigne de vaisseau en octobre 1904, il entre à l'école de canonnage à Toulon. Il en sort premier après 17 mois de formation et est réaffecté, à sa demande, en Extrême Orient1. Il navigue alors sur différents navires, parcourant même sur une jonque chinoise 2 000 km sur le Yang-Tsé-Kiang1. Il est rappelé en France en 1908 et va assurer des formations au pilotage sur l'aviso Chamois puis est affecté comme canonnier sur le croiseur-cuirassé Waldeck-Rousseau1. Lieutenant de vaisseau en 1912, il est affecté comme instructeur des élèves-officiers sur le croiseur et navire-école Jeanne d'Arc avec laquelle il effectue deux campagnes en Atlantique, en Méditerranée et dans l'océan Indien1.

# Canonnier à terre pendant la Première Guerre mondiale

Se portant volontaire au début de la <u>Première Guerre mondiale</u> pour combattre sur le front, François Darlan va servir comme canonnier, à terre, pendant tout le conflit<u>1</u>. Il est affecté en septembre 1914 sur une batterie d'<u>artillerie de marine</u> longue portée à proximité de <u>Toul</u> en Meurthe-et-Moselle<u>1</u>. Puis il prend le

commandement de la 7<sup>e</sup> batterie5 du 1<sup>er</sup> régiment de canonniers marins se battant sur la Meuse et en Haute-Alsace. Il reçoit deux <u>citations à l'ordre de l'armée</u> et est décoré de la <u>Légion d'honneur</u> pour faits de guerre en mai 19151. En 1916, il installe des batteries de marine à Salonique avec l'<u>armée française d'Orient</u>. En 1917, il se bat à Verdun, en Champagne puis en Belgique, commandant les canonniers marins de la <u>Première armée</u>. En 1918, il se bat à différents endroits du front dont Compiègne et l'Argonne1. Le 30 juillet il est promu capitaine de frégate avec la citation « Officier de tout premier ordre ayant les qualités du chef: énergie, sang-froid et esprit de décision »1.

# **Entre-deux-guerres**



Revue de la flottille alliée sur le Rhin à <u>Mayence</u> le 23 avril 1919. Au premier plan, le lieutenant de vaisseau Darlan, à côté du général <u>Mangin</u> et du <u>commander</u> britannique Achison.

Après l'armistice et jusqu'en décembre 1920, il commande la <u>flottille du Rhin</u> nouvellement constituée1. Nommé <u>capitaine de frégate</u>, il repart en Extrême Orient, prenant le commandement de l'aviso <u>AltairNote 2</u> et devenant également chef d'état-major des forces navales françaises d'Extrême Orient. En 1922, il est rappelé en métropole, prenant le commandement de l'école de pilotage et des deux navires qui lui sont affectés, le <u>Chamois</u> et l'<u>Ancre1</u>. En 1925, il est auditeur au Centre des hautes études navales dont il sort premier de sa promotion1 avec le satisfecit « Un des chefs de la marine de demain »3, puis à la fin de l'année, il est nommé chef d'état-major de la 3e division de ligne de l'<u>escadre de la Méditerranée1</u>. Il n'y reste que quelques semaines, étant dès décembre, appelé par <u>Georges Leygues</u> qui vient d'être, le mois précédent, renommé <u>ministre de la Marine1</u>. Il sera chef adjoint puis chef du cabinet militaire du ministre presque sans interruption de 1926 à 1934. Il va ainsi bénéficier de la protection de cet ami de son père (tous les deux avocats et députés <u>républicains progressistes</u> du Lotet-Garonne) durant la longue occupation du ministère par Georges Leygues sous

#### la Troisième République6.



L'amiral Darlan en visite sur l'île <u>portugaise</u> de <u>Madère</u> en mai 1935, salue <u>Augusto Goulart de Medeiros</u> (<u>pt</u>), gouverneur civil.

De sensibilité <u>centre gauche</u> par héritage familial et par ses passages dans les cabinets de Georges Leygues et d'<u>Albert Sarraut</u>, il connaît un avancement rapide : <u>contre-amiral</u> en 1929, <u>vice-amiral</u> en 1932. De 1934 à 1936, il commande à <u>Brest l'escadre de l'Atlantique</u>, il prend rang et appellation de <u>vice-amiral</u> <u>d'escadre</u> en 1936 durant son mandat, puis est nommé commandant en chef de la marine nationale en 1937, et il prend rang et appellation d'<u>amiral</u> simultanément.

Au lendemain de l'avènement du Front populaire, ses attaches avec le centregauche le désignent comme candidat aux fonctions de chef d'état-major de la marine. Cet avancement, dû pour une grande part à une carrière dans les cabinets ministériels, lui vaut cette remarque de la part de ses adversaires « La France a trois amiraux : Esteva, qui n'a jamais connu l'amour ; Darlan, qui n'a jamais connu la mer, et le vrai loup de mer qui a bourlingué toute sa vie et qui, lui, n'a jamais connu Darlan?. » Le 6 juin 1939, il est fait « amiral de la flotte » (pour pouvoir notamment négocier d'égal à égal avec le chef d'état-major de la Royal Navy, qui avait le grade d'admiral of the fleet).

Agnostique et plutôt <u>radical socialiste</u>, Darlan est attaché aux valeurs de <u>laïcité</u> (mais n'est pas hostile à l'Église), de petite propriété, de <u>patriotisme</u> et de <u>morale6</u>. L'écrivain <u>Simon Epstein</u> remarque que François Darlan était apprécié de <u>Léon BlumNote 3</u> et fut pendant la <u>querre</u>

#### d'Espagne favorable aux républicains espagnols8.

Dans les conférences internationales de l'<u>entre-deux-guerres</u>, Darlan défend vigoureusement le droit pour la France de disposer d'une <u>marine</u> puissante face aux prétentions des Britanniques<u>9</u>.

Au cours de sa carrière, Darlan fait construire de nouvelles unités navales et en profite, à l'occasion des nominations qui en découlent, pour tisser un réseau de relations, composé d'officiers de Marine dont il favorise l'avancement (les proches sont surnommés « ADD », c'est-à-dire « Amis de Darlan », ceux du sérail « ADF », « Amis de François »). En 1939, grâce à Darlan, la France possède l'<u>une des plus puissantes marines de son histoire</u> (même si elle manque de moyens aéronavals).

En tonnage, la <u>Marine nationale française</u> occupe le 4<sup>e</sup> rang mondial derrière la <u>Royal Navy</u> britannique, l'<u>United States Navy</u> des <u>États-Unis</u> et la <u>Marine impériale japonaise</u> et devant la <u>Regia Marina</u> italienne. Visitant le QG de Darlan durant la <u>drôle de guerre</u> (le 5 mai 1940), <u>Philippe Pétain</u>, reçu avec égard, se serait écrié : « Enfin quelque chose qui marche ! » <u>10</u>.

# L'Armistice et le régime de Vichy



Une du journal *Le Matin* du 13 août 1941, annonçant la nomination de l'amiral François Darlan comme ministre de la Défense nationale du régime de Vichy. Le 14 juin 1940, l'amiral Darlan refuse d'envoyer la flotte de Toulon à Bordeaux,

pour l'évacuation d'unités militaires constituées pour l'Afrique du Nord, malgré les instructions de <u>Paul Reynaud</u>, Président du Conseil (chef du gouvernement). Après avoir envisagé de continuer la guerre (le 18 juin 1940, Darlan refuse dans

un premier temps l'appel à cesser le combat diffusé la veille par Pétain et la marine poursuit la guerre, ce qui permet notamment à trois navires de quitter Brest avec 1 100 tonnes d'or de la Banque de France, mises en sécurité au Sénégal11), une fois la défaite consommée, ayant obtenu son entrée au ministère et la sauvegarde de la flotte, il soutient la demande d'armistice. Par la suite, révolté par l'attaque britannique de Mers el-Kébir, il s'estime trahi par ses anciens compagnons d'armes britanniques, et voudrait que la France déclare la guerre au Royaume-Uni, oubliant les multiples demandes britanniques depuis le 11 juin 1940 et le traité d'alliance du 28 mars 1940 qui n'a pas été respecté. Pétain le calme en lui déclarant « Une défaite suffit », et Darlan n'obtient que des représailles françaises purement symboliques, le Conseil des ministres se prononçant pour une rupture des relations diplomatiques, malgré les réticences du Président de la République Albert Lebrun.

Darlan devient ministre des marines marchande et militaire du premier gouvernement Pétain, puis du gouvernement de Vichy. Le 10 février 1941, il succède à <u>Pierre-Étienne Flandin</u> comme chef du <u>Gouvernement</u>. Sa nomination marque aussi la présence importante des amiraux à <u>Vichy</u> avec <u>Platon</u>, <u>Auphan</u> et <u>Esteva</u>.

Après le renvoi de <u>Pierre Laval</u> le 13 décembre 1940, il devient le successeur désigné de Philippe Pétain par l'acte constitutionnel 4 quater du même jour. Darlan dirige le gouvernement jusqu'en <u>avril 1942</u>, jour où il doit à son tour démissionner au profit de <u>Pierre Laval</u> dont l'Allemagne a imposé le retour et qui est nommé le 18 avril 1942. L'amiral Darlan reste tout de même successeur désigné du chef de l'État, et devient commandant en chef des <u>forces françaises de Vichy</u>.

## La collaboration

### [modifier | modifier le code]

La nouvelle Marine française, tout comme l'Empire colonial, se trouve à la base de la politique de collaboration menée en grande partie à l'initiative de Darlan, à la suite de sa nomination comme vice-président du Conseil. Cette politique constitue l'application militaire de la politique de collaboration fixée publiquement par Pétain, le 30 octobre 1940, au lendemain de l'entrevue de Montoire entre ce dernier et Adolf Hitler.



Extrait du discours de l'Amiral Darlan à l'École des cadres d'Uriage, 1941.



Extrait (2) du discours de l'Amiral Darlan à l'École des cadres d'Uriage (1941). Le 25 décembre 1940, Darlan se rend à Beauvais pour rencontrer Hitler, afin de confirmer la pleine collaboration du régime de Vichy. En échange de la collaboration économique et militaire avec l'Allemagne, il espère obtenir une révision de l'Armistice. Pour lui, la guerre devrait à la longue être épuisante pour le Royaume-Uni, et celui-ci devrait finalement abandonner l'Europe continentale aux Allemands, tandis que les États-Unis contrôleraient les mers, le conflit passant à une phase intercontinentale. La France doit, pour éviter que le Royaume-Uni et l'Allemagne s'entendent aux dépens de l'Empire français, se rapprocher politiquement de l'Allemagne. Et pour conserver une flotte nécessaire aux Allemands pour contrôler les mers, lorsque la guerre aura atteint sa phase intercontinentale, la France doit éviter tout retour dans le conflit, donc conserver une neutralité militaire stricte, préservant ainsi également l'Empire. Il plaide pour la collaboration avec l'Allemagne, estimant que la France doit participer à l'établissement d'un Ordre nouveau où la France utiliserait son Empire et sa flotte pour protéger l'Europe, sous domination du Reich 12.

À compter du 10 février 1941, Darlan a un pouvoir considérable puisqu'il cumule quatre portefeuilles ministériels, ceux de la Marine, des Affaires étrangères, de l'Intérieur et de l'Information.

Il est parmi les artisans de la création, en <u>mars 1941</u> du <u>Commissaire général aux Questions juives</u> qui est confié à <u>Xavier Vallat13</u>. En avril 1941, il plaide auprès de l'Allemagne pour que la France, dotée d'un régime autoritaire, participe à une union douanière européenne, en faisant bénéficier l'Europe de son empire colonial<u>14</u>. Il sous-estime cependant la méfiance d'Hitler vis-à-vis de la France.

Lors du coup d'État anti-britannique de Rachid Ali en Irak, le 3 avril 1941, alors que le Royaume-Uni semble affaibli, Darlan escompte pouvoir obtenir la réduction des contraintes résultant de l'Armistice, en échange de la livraison à l'Allemagne d'une base aérienne en Syrie-Liban et de stocks d'armes des forces françaises du Levant à ses alliés irakiens anti-britanniques. À cet effet, il rend visite à Hitler à Berchtesgaden le 11 mai 1941, pour accorder, sans hésitation, l'accès au Levant à l'armée allemande, cela malgré l'opposition du général Dentz qui souligne là une violation des clauses de l'armistice du 22 juin 1940. Après quoi, le 14 mai, il plaide devant le Conseil des ministres pour une collaboration élargie. Le 15 mai 1941 Pétain envoie une lettre personnelle à Dentz disant : « Je tiens à insister personnellement auprès de vous sur la haute portée des négociations que conduit actuellement l'Amiral et sur la volonté que j'ai personnellement de poursuivre sans arrière-pensées cette politique de collaboration ».

Les <u>protocoles de Paris</u> sont signés le 28 mai 1941 par Darlan et <u>Otto Abetz</u>, ambassadeur du Troisième Reich à Paris. Par anticipation sur ces accords (partie 1), et avec l'approbation active de Pétain, qui en adresse directement l'ordre au général Dentz, une base a été livrée à la <u>Luftwaffe</u> à <u>Alep</u> en Syrie, tandis que des véhicules, de l'artillerie et des munitions sont cédés aux Allemands, en Afrique du Nord, ainsi qu'en Syrie, aux Irakiens en lutte contre le Royaume-Uni.

Les autres parties du protocole signé à Paris par Darlan prévoient aussi la livraison aux Allemands de bases navales à <u>Bizerte</u> et <u>Dakar</u> (parties 2 et 3). Ces textes prévoient même qu'en cas de riposte des Britanniques ou des Américains (à ce moment ces derniers sont pourtant encore neutres) contre les bases ainsi transférées aux Allemands, les forces de Vichy devront les défendre.

En fait de « contrepartie » de ses concessions, Darlan n'obtient que l'autorisation de transférer en Afrique française 10 000 hommes pour la défendre contre les Alliés, et dans le même but, la libération de 961 officiers, dont le général Juin expressément désigné ; mais aucune libération massive des prisonniers français. Ainsi ce marché de dupes n'aboutit-il qu'à aider l'Allemagne, et à engager davantage les forces de Vichy dans la collaboration, avec le risque de riposte britannique et américaine. Leur application prématurée au seul Levant a d'ailleurs eu pour conséquence la campagne de Syrie.

Le risque grave de <u>cobelligérance</u> avec l'Allemagne impliqué par ces textes, en l'absence de toute contrepartie sérieuse, est dénoncé par <u>Weygand</u>. Quant au

gouvernement de Vichy, il s'abstint de ratifier ce texte, en invoquant la nécessité de concessions plus importantes. Dans ce cadre, et après la perte de la Syrie (Damas est conquise le 21 juin, veille de l'invasion de l'URSS par Hitler), Darlan fait monter les enchères à partir du 8 juillet 15. Pour l'application de la partie 2 du protocole (Bizerte) et 3 (Dakar), il réclame de substantielles concessions économiques et politiques à même d'amadouer l'opinion publique française. Entre-temps, Hitler à la suite de l'opération Barbarossa a de lui-même renoncé à Dakar. Darlan précise ses demandes dans une note verbale du 14 juillet, remise à Abetz : il s'agit de remplacer l'accord d'armistice par un traité prévoyant la souveraineté et la coopération de la France 15. L'Allemagne refuse toute concession en échange de la seule Bizerte, assimile la note à une « naïve tentative de chantage » et Abetz reçoit l'ordre de se montrer plus réservé (ne surtout pas promettre une paix généreuse à la France).

Les <u>accords Darlan-Kato</u>, signés le 29 juillet 1941, régissent les relations entre l'empire du Japon et le gouvernement de Vichy sur le territoire de l'Indochine française à la suite de l'<u>installation japonaise de 1940</u>.

Bien que marqué par la perte du Levant et l'échec des Protocoles de Paris, Darlan se ressaisit, convaincu de la justesse de sa politique. Il lui fallait rester allié à l'Allemagne pour ne pas perdre l'Afrique, ni sa place dans le gouvernement de Vichy. Il renforce son pouvoir et devient ministre de la Défense nationale. Il peut ainsi déterminer l'emploi des forces armées et leur organisation générale, ainsi que les conditions de leur emploi. Les relations entre marine et Armée de terre sont peu cordiales, les militaires supportant mal d'être commandés par un marin. Darlan entre en conflit ouvert avec les généraux Weygand et Huntziger. Le hasard sert Darlan avec la mort dans un accident d'avion d'Huntziger. Quant à Weygand, les manœuvres de l'amiral auprès des Allemands aboutissent à son rappel, à la suite d'un ultimatum allemand. Juin, libéré en application des Protocoles de Paris, est aussitôt nommé au commandement supérieur en Afrique du Nord.



Le <u>Reichsmarschall Göring</u> s'entretient à <u>Saint-Florentin-Vergigny</u> en France avec le chef du gouvernement français, le <u>maréchal Pétain</u>, à gauche l'amiral François Darlan.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1941, les <u>difficultés de Rommel</u> en Afrique relancent les négociations : une <u>rencontre a lieu à Saint-Florentin</u>, dans l'Yonne, entre Darlan, Pétain et <u>Goering</u>. Pétain remet alors au maréchal du Reich un mémorandum en sept points reprenant le contentieux ancien pour obtenir une collaboration politique sincère sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté française sur l'ensemble du territoire, de la fin de l'*Ostdeutsche Landbewirtschaftunggesellschaft*, de la disparition de la <u>ligne de démarcation</u>, d'assouplissements économiques et de la libération des prisonniers. Ce mémorandum est refusé par Goering.

Le 10 décembre 1941, Darlan rencontre <u>Galeazzo Ciano</u>, le ministre italien des Affaires étrangères, à Turin. Ciano écrit plus tard : « C'est extraordinaire de voir devant moi cet Amiral Darlan, je ne me doutais pas de la haine qu'il portait à l'Angleterre, la victoire de l'Axe, il l'appelait de tous ses vœux ».

Négative sur le plan des concessions politiques, la concertation débouche sur des conversations militaires concernant la défense de l'Empire. N'excluant plus le repli de Rommel en Tunisie, des négociations sont menées avec le général Juin, le 20 décembre à Berlin, pour une éventuelle participation française à la guerre en Afrique. Au cas où Rommel serait rejeté en Tunisie, les troupes françaises devraient intervenir pour combattre aux côtés des Allemands contre les troupes britanniques. C'est d'ailleurs ce qui se produit le 8 novembre 1942, où les généraux de Vichy combattent le débarquement allié au Maroc tandis qu'ils livrent, sans résistance, la Tunisie aux troupes germano-italiennes.

Article détaillé : <u>Opération Torch</u>.

Il s'agit là, pour la France, comme lors des protocoles de Paris, d'un accord

de <u>cobelligérance</u> avec les Allemands, alors que les concessions politiques demandées à l'Allemagne en contrepartie sont rejetées. Darlan négocie alors des compensations d'ordre uniquement militaire, mais qui, en dépassant largement le cadre du deuxième protocole de Paris, rendent inévitable une guerre avec les États-Unis et le Royaume-Uni.

La méfiance d'Hitler à l'égard de la France exclut toute possibilité d'une France alliée de l'Allemagne et les propositions de Darlan restent, une fois de plus, lettre morte.



François Darlan, en 1942.

En ce début de 1942, Hitler ne croit plus avoir besoin des Français, du fait de l'affaiblissement des Britanniques.

À la fin de <u>février 1942</u>, la politique de Darlan est un échec complet. Les Allemands ont rompu définitivement le contact. La situation de la marine française ne cesse de se dégrader. Les bâtiments de Toulon ne disposent que de deux pleins de mazout alors que les stocks du Maroc sont déjà épuisés [réf. nécessaire]. La flotte française, en cas de reprise des hostilités, serait dans la même situation que la flotte italienne : en dépendance totale à l'égard de l'Allemagne pour le carburant et pour la couverture aérienne.

Par ailleurs Darlan, par ses demandes de concessions, irrite les Allemands qui exigent le retour de Laval au pouvoir. Darlan n'est pas pour autant mieux vu des Britanniques qui lui reprochent les accords de Paris et la livraison de matériel aux Irakiens puis aux Germano-Italiens. Il est en butte à l'hostilité d'une partie de

l'Armée et de l'entourage du chef de l'État. Il souffre de surcroît d'une certaine impopularité, du fait de la détérioration des conditions de vie des Français. Le 18 avril 1942, Pétain le remplace par Laval à la tête du gouvernement.

## Le changement de cap

Darlan a négocié son départ, et a gardé le rôle de commandant en chef des forces militaires. Non seulement il est chargé de l'organisation et de l'emploi des forces armées, mais encore des promotions. Darlan s'efforce de lutter contre la bureaucratie et de rajeunir les cadres de l'Armée en abaissant les limites d'âge. Il limite les défilés et les prises d'armes et veut réduire le nombre des états-majors. Il tient à créer un esprit interarmées. Il accorde une grande importance à la préparation d'opérations combinées mais il n'en reste pas moins le subordonné de Laval.

## La tentation d'un retournement

Darlan se livre à des spéculations sur l'avenir en un temps où la France risque de se retrouver plongée dans le conflit. Ainsi, dès la fin de 1941, Darlan aurait-il multiplié, à en croire son entourage, les propos désagréables à l'égard de l'Allemagne. Il laisse son fils Alain et l'amiral Raymond Fenard16 prendre officieusement contact avec le consul américain Robert Murphy. L'un et l'autre se seraient efforcés<sup>[réf. nécessaire]</sup> de convaincre le président Roosevelt, par l'intermédiaire de son consul à Alger, que Darlan croyait en la victoire alliée.

Début 1942, le chef du deuxième bureau de l'état-major à Vichy, le <u>colonel Baril</u>, rédige une « synthèse » sur la situation militaire mondiale et les perspective des belligérants, qui montre qu'une victoire de <u>l'Axe</u> est désormais impossible, après l'échec de la première campagne en Russie. Transmise à Darlan, sa lecture le met en fureur, selon le <u>général Mast</u>, car elle sapait les bases de sa politique de collaboration<u>17</u>. Baril est immédiatement congédié et muté en Algérie.

Dans son ouvrage, l'historien <u>Hubert Delpont</u> publie également un long document autographe de l'amiral daté d'avril 1942 (archives de la marine, liasse Amiot, 142 GG 2 SHM folio 588 à 649) dans lequel ce dernier s'en prend violemment à la République et à la démocratie et où il théorise un national-socialisme à la française. Document essentiel, qui contredit la légende d'un homme proche des

radicaux-socialistes et prêt à se rallier aux Alliés.

Le 4 novembre 1942, dans la soirée, Darlan reçoit un coup de téléphone de l'amiral Fenard depuis Alger : son fils Alain, atteint de poliomyélite, est hospitalisé depuis le 15 octobre à Alger ; son état est désespéré. Le 5 novembre, Darlan quitte à la hâte Vichy pour Alger. Escorté par son adjoint marine et son directeur de cabinet, il emporte ses codes de communication avec Auphan (tout en laissant ceux des autres amiraux tels que Jean de Laborde), comme il le fait dans tous ses déplacements, même personnels, depuis qu'il est devenu ministre, puis commandant en chef.

## Le débarquement allié en Afrique du Nord

Article détaillé : Opération Torch.

Dans la nuit du 7 au 8 novembre, ne tenant pas compte de l'absence de <u>Giraud</u> à Alger<u>18</u>, un groupe de résistants algérois animé par <u>Henri d'Astier de La Vigerie</u>, en application des <u>accords de Cherchell</u>, fait occuper les points stratégiques d'Alger par 400 volontaires civils dirigés par des officiers de réserve, et arrêter les principaux généraux. Ainsi, Darlan (venu à l'improviste au chevet de son fils Alain, gravement malade) est-il arrêté, avec <u>Juin</u>, le futur commandant en chef du corps expéditionnaire français en Italie, par un groupe d'étudiants, menés par <u>Bernard Pauphilet19</u>. Ne pouvant savoir qui sont ces étudiants ni pour qui ils agissent, le 14<sup>e</sup> corps d'armée concentre tous ses efforts à la libération de ses officiers généraux si bien que les Alliés qui avaient déjà débarqué sans opposition, encerclent Alger et en obtiennent la capitulation le soir même sans effusion de sang (contrairement aux autres points du débarquement où les forces vichystes ont ordonné de repousser les <u>Alliés</u>).

Ce coup de main audacieux fait que c'est en tant que prisonnier que Darlan se voit remettre à Alger par le consul américain Murphy, qui fut l'interlocuteur privilégié du général Weygand, le message du président Roosevelt lui demandant d'accueillir en amies les troupes débarquées. Darlan, mal informé par ses services, ne croyait pas que les Américains pourraient disposer des moyens maritimes suffisants pour intervenir du côté de l'Europe avant au moins un an ; mais les Britanniques y ont joint une partie de la Royal Navy20. Mis devant le fait accompli, il considère le débarquement comme une agression ; prisonnier, il voit la demande de Roosevelt comme un chantage. Il pense à un coup d'État et

s'arrange alors pour adresser à l'amirauté d'Alger, non contrôlée par le groupe d'Henri d'Astier, deux messages, dont l'un au moins, rédigé de sa main (et conservé), donne l'ordre à l'amirauté de résister aux Alliés (ce message est intercepté par les résistants). Enfin, après avoir été libéré au matin avec Juin par la garde mobile, il adresse dès 8 h à Vichy un télégramme demandant l'intervention de la <u>Luftwaffe</u>, l'aviation allemande, contre les convois alliés, et organise la reconquête de la ville contre le groupe de D'Astier.

## Au pouvoir à Alger

Article détaillé: Situation politique en Afrique libérée (1942-1943).

En raison du refus du général Giraud de quitter Gibraltar, le 8 novembre 1942, pour Alger où les résistants comptaient sur lui, Darlan, après avoir capitulé et s'être rendu aux Alliés, se retrouve propulsé sur le devant de la scène. Pour les Américains, Murphy, Clark16 ou Ryder, il devient le seul interlocuteur susceptible, dans les jours suivant le débarquement, de mettre fin aux combats à Oran et au Maroc, où ses subordonnés ont accueilli les Alliés à coups de canon. Si l'amiral de la flotte, pris au piège, a accepté dès le 8 un cessez-le-feu pour la région d'Alger, il se refuse pendant les deux jours suivants, malgré les pressions et les menaces du général Clark, adjoint d'Eisenhower, à ordonner la suspension d'armes au Maroc et à l'ensemble de l'Algérie. Il ne se décide que sous la menace, le 10 novembre, à mettre fin au combat.

Giraud, arrivé à Alger le 9 novembre, après la bataille, en escomptant prendre le commandement des forces alliées, se rend compte que le jeu américain s'est recentré autour de Darlan. Dès le 10 novembre, un télégramme de Vichy désavoue Darlan et fait du général <u>Charles Noguès</u> le représentant du maréchal Pétain en Afrique. Sous la pression des Américains, une nouvelle organisation de commandement se met en place en Afrique : Darlan prend le titre de Hautcommissaire pour la France en Afrique, au nom du « Maréchal empêché », tandis que Giraud devient chef des forces armées françaises21. Aussi Darlan, après avoir finalement ordonné le cessez-le-feu à Oran et au Maroc, fait-il enfin rentrer l'Afrique française du Nord dans la lutte contre l'Axe. Grâce au soutien de <u>Pierre Boisson</u>, il obtient en outre le ralliement de l'<u>Afrique-Occidentale française22</u>.

Le ralliement de Darlan soulage les chefs militaires vichystes, conscients d'aller à la défaite en cas de résistance prolongée. Pour les Alliés, si le ralliement de

Darlan est plutôt mal vu par leurs opinions publiques, et considéré avec suspicion par leurs généraux, il permet de gagner du temps et d'épargner des vies. Au surplus Darlan vaincu a-t-il accordé aux Alliés des concessions encore plus larges que celles consenties par les résistants lors des accords secrets de Cherchell, deux semaines plus tôt. Reste dès lors le problème de la flotte de Toulon. Les Alliés espèrent son ralliement, avant tout pour obtenir sa neutralisation. Aussi les Alliés pressent-ils Darlan de lui ordonner d'appareiller, alors que Darlan ne veut la faire partir qu'en cas d'invasion de la <u>zone sud</u>, l'affirmant à plusieurs reprises le 10 novembre. Il sait qu'il doit déjà parvenir à faire confirmer sa légitimité sur les autorités militaires vichystes en Afrique. Au demeurant, il a peu de chance d'obtenir le ralliement de l'amiral collaborationniste Laborde (commandant la flotte de Toulon), avec leguel il a un conflit personnel, et qui n'écoute que Pétain. C'est donc le 11 novembre 1942 seulement que Darlan se décide, sous la pression des Alliés, à adresser un message à l'amiral Laborde. Invoquant la rupture de l'armistice et l'absence de liberté du maréchal, il invite le commandant en chef à diriger les navires vers l'Afrique-Occidentale française, et non vers l'Afrique du Nord. Le lendemain, Darlan renouvelle son appel dans les mêmes termes. Il se voit opposer une fin de non-recevoir.

Obéissant aux consignes de sabordage de 1940 (ordonnées par Darlan lui-même) prévoyant le cas où une puissance étrangère essayerait de s'emparer des bâtiments français, le <u>sabordage de la flotte</u> intervient le 27 novembre 1942 à <u>Toulon</u> lorsque les Allemands – ayant envahi la <u>zone libre</u> dès le 11 novembre sauf l'enclave constituée par le port – mettent à exécution l'<u>opération Lila</u>.

Le Haut-commissariat de France en Afrique du Nord se met en place en tant qu'organe exécutif et installe son siège dans l'ancien palais d'Été du dey. Nommé Secrétaire adjoint aux Affaires politiques, Henri d'Astier de La Vigerie se retrouve à la tête de la police et du renseignement23 tandis que Jacques Lemaigre Dubreuil assume le rôle de délégué aux États-Unis. Bien que fermement désavoué par Vichy, Darlan prétend toujours gouverner au nom de Pétain, déclarant : « Nous avons tous admis que le Maréchal était toujours notre chef, mais que ce chef était moralement prisonnier »24.

Darlan n'abroge pas les lois et « mesures » les plus vexatoires du régime de Vichy, les détenus politiques restant notamment maintenus dans les camps de concentration du Sud. Se justifiant du fait du contexte militaire en Tunisie, il

refuse d'abolir le <u>statut discriminatoire des Juifs25</u> et de revenir sur l'<u>abrogation du décret Crémieux</u> prononcée le 7 octobre 1940<u>26</u> et oppose le même refus aux demandes de <u>Ferhat Abbas</u> concernant l'émancipation des <u>musulmans27</u>, maintenant l'ensemble des <u>lois de Vichy</u> (c'est seulement le 14 mars 1943 que le <u>général Giraud</u>, pressé par <u>Jean Monnet</u>, abroge les lois antisémites de Vichy<u>28</u>).

Le changement de camp de Darlan en novembre 1942 a facilité l'entrée en guerre des forces françaises d'Afrique du Nord aux côtés des Alliés mais a aussi encouragé Roosevelt dans sa politique de dialogue avec Vichy et dans sa méfiance vis-à-vis des « ambitions dictatoriales » supposées de Charles de Gaulle. La position de Darlan est toutefois précaire, du fait d'un manque de reconnaissance internationale de son ralliement et de l'hostilité des opinions publiques des pays Alliés à la politique pro-Vichyste de leurs gouvernements, dénoncée par leurs correspondants de guerre29. La non-démocratisation de l'Afrique du Nord et la politique de Darlan dans la « continuité étatique » de son passé collaborationniste à Vichy, empêchent le ralliement de l'armée d'Afrique aux Forces françaises libres. Les Gaullistes du groupe « Combat », menés par René Capitant, protestent contre cette « continuité » et distribuent des tracts hostiles ornés de slogans comme « Darlan au poteau » ou « l'amiral à la flotte ! »30.

# L'assassinat de Darlan (24 décembre 1942)

Le 24 décembre 1942, Darlan est touché par deux balles de pistolet tirées par un jeune étudiant, <u>Fernand Bonnier de La Chapelle</u>, alors qu'il se trouve dans l'antichambre de son bureau du Haut-commissariat de France en Afrique du Nord<u>31</u>. Transporté à l'<u>hôpital militaire Maillot</u>, il y meurt une demi-heure plus tard<u>31</u> sans avoir repris connaissance<u>3</u>.

Bonnier de La Chapelle, qui avait tiré à la courte paille avec trois de ses camarades du Corps franc fondé par Henri d'Astier (Othon Gross, Robert Tournier et <u>Philippe Ragueneau</u>)32 pour désigner celui qui « aurait le privilège d'exécuter le traître Darlan », est arrêté sur place31, puis jugé de manière expéditive par le tribunal militaire d'Alger : il est condamné à mort le 25 décembre, le lendemain de son arrestation et fusillé à l'aube du 26 décembre.

Cependant, le général Giraud qui succède à l'amiral Darlan soupçonne un complot plus large et charge de l'enquête le colonel Jean-Baptiste Laroubine, commissaire du Gouvernement et chef du parquet, ainsi que le commandant Albert-Jean Voituriez, juge d'instruction appelé du Maroc. En l'espace de guelques jours, le juge Voituriez met au jour un complot monarchiste au profit du comte de Paris dans lequel sont impliquées quatre royalistes : Henri d'Astier de La Vigerie, secrétaire d'État adjoint aux Affaires politiques et chef de Fernand Bonnier de La Chapelle, Alfred Pose, secrétaire d'État aux Affaires économiques, son directeur de cabinet Marc Jacquet et l'abbé Louis Cordier, secrétaire et ami d'Henri d'Astier, qui a armé Fernand Bonnier de La Chapelle et lui a fourni les plans du palais gouvernemental. Ils sont tous les quatre reconnus coupables d'avoir organisé un complot « dans le but de changer de gouvernement, complot qui a été suivi d'un acte destiné à en préparer l'exécution, à savoir : l'assassinat de Darlan, chef du gouvernement légalement établi »33. Arrêtés, Henri d'Astier de La Vigerie et l'abbé Cordier font neuf mois de prison avant d'être libérés le 13 septembre 1943. Le général Giraud demande au juge de ne pas inquiéter Alfred Pose et Marc Jacquet qui soutiennent financièrement son gouvernement.

Quant à Fernand Bonnier de la Chapelle, il est réhabilité le 21 décembre 1945 par un arrêt de la Chambre des révisions de la cour d'appel d'Alger, qui juge qu'il a agi « dans l'intérêt de la libération de la France »34.

Selon certains auteurs, le <u>Special Operations Executive</u> (SOE), organe des <u>services de renseignements britanniques</u>, serait à l'origine de l'assassinat<u>35</u>, sous prétexte que les dernières paroles prononcées par ce dernier auraient été « Je savais que les Anglais m'auraient »<u>36</u>. Selon l'historien britannique <u>Antony Verrier (en)</u>, le SOE aurait, sur ordre de Churchill, manipulé les exécutants sans qu'ils en aient conscience<u>37</u>.

# Obsèques et sépulture

Son cercueil est exposé une journée dans le grand hall du gouvernement général à Alger où une foule se presse pour lui rendre hommage<u>31</u>. Le lendemain des honneurs militaires lui sont rendus, suivis d'obsèques solennelles dans la <u>cathédrale d'Alger</u> en présence du <u>général Giraud</u>, des autorités françaises et américaines. Il est ensuite inhumé à l'amirauté d'Alger<u>37,31</u>.

Il est réinhumé le 29 avril 1964 au cimetière militaire de <u>Mers el-Kébir</u>, près d'Oran, auprès des marins qui ont péri en juillet 1940 dans la <u>bataille</u> <u>homonyme38,Note 4</u>.

## **Décorations**

#### [modifier | modifier le code]

- Médaille militaire en 1940
- Grand croix de la Légion d'honneur en 1937 (chevalier : 1915 ; officier : 1920 ; commandeur : 1930 ; grand officier : 1935)
- Croix de guerre 1914-1918
- Croix du combattant
- Médaille commémorative des Dardanelles
- Médaille interalliée de la Victoire
- Médaille commémorative de la Grande Guerre
- Officier du Mérite maritime
- <u>Chevalier du Mérite agricole</u>
- Ordre de la Francisque
- Chevalier grand-croix de l'ordre royal de Victoria (Royaume-Uni), décerné le 20 juillet 1938 39

source: wikipedia